

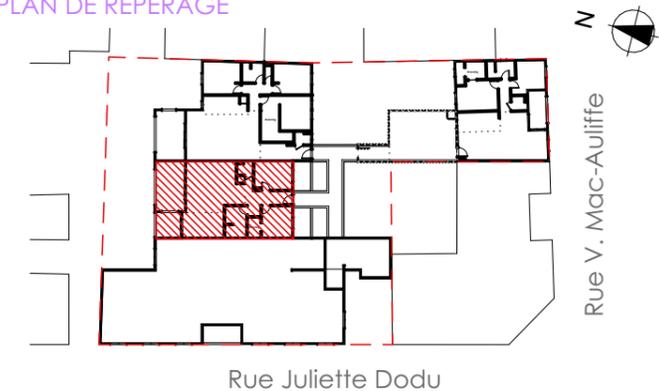


Le présent plan est établi sur la base du dossier de permis de construire et pourra subir des adaptations dimensionnelles, techniques ou d'organisation, afin de répondre aux contraintes induites par les études détaillées d'exécution.
Les soffites et faux plafonds sont dessinés à titre indicatif et sont susceptibles d'être modifiés.

Aménagements mobilier à titre indicatif



PLAN DE REPERAGE



R+1 Appartement n°101 Type T3

Appartement

Chambre 1	13,89
Chambre 2	12,00
Cuisine	11,62
Entrée + Dgt	10,49
LT	0,56
San.	2,23
SDB	7,50
Séjour	29,78
Total	88,07 m²

Extérieur

Varangue	15,60
Total	15,60 m²
Total	103,67 m²
Jardinière	6,74 m ²